

Les Ressources Éducatives Libres

Au sommaire

1. Qu'est-ce qu'une ressource éducative libre ?	2
2. Où et comment chercher une ressource éducative libre ?	4
3. L'Université Numérique	5
4. Les usages des ressources éducatives libres	6
5. Ressources non libres, les bonnes pratiques d'utilisation	7

Ce document se fonde en grande partie sur un document conçu par la Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI) de l'Université de Bordeaux.

Nous la remercions chaleureusement pour son partage de contenus.



1. Qu'est-ce qu'une ressource éducative libre (REL) ?



Selon la définition officialisée par l'Unesco, « *les REL sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche utilisant n'importe quel média, relevant du domaine public et diffusés dans le cadre d'une licence ouverte permettant l'accès aux dites ressources ainsi que leur utilisation, leur adaptation, leur réutilisation et leur rediffusion par d'autres sans restriction ou avec un minimum de restrictions* ».

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les « Lignes directrices pour les ressources éducatives libres dans l'enseignement supérieur » publiées par l'Unesco :

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232842>

Comment identifier une REL ?

Les REL se distinguent d'abord par leurs typologies à vocation éducative (cours, exercices, quiz, etc.).

Les REL se distinguent aussi par leurs modalités d'usage et d'exploitation comparées à d'autres ressources utilisées dans l'enseignement. Il s'agit notamment des permissions que le détenteur de droits (l'auteur de la ressource) accorde aux utilisateurs de sa ressource, pourvu qu'ils respectent certaines conditions, dont celle de base qui consiste à citer l'auteur et la source de l'œuvre.

L'identité fondamentale des REL est dans leurs conditions d'usage soumise aux principes du libre accès sous la juridiction du domaine public ou des licences Creative Commons. Attention, l'indication explicite d'une licence libre est nécessaire pour toute ressource éducative supposée être libre.

REL et licences libres :

Les plus connues des licences libres sont celles des **Creative Commons**. Il s'agit de 6 types de licences par lesquelles l'auteur d'une ressource autorise différents modes d'usage et d'exploitation de sa ressource.

Nous présentons dans le tableau suivant les différentes licences, leurs logos et leurs significations.

LES LICENCES CREATIVE COMMONS

	COPIER ET PUBLIER	ATTRIBUTION REQUISE	UTILISATION COMMERCIALE	MODIFIER ET ADAPTER	CHANGER LA LICENCE
DOMAINE PUBLIC	✓	✗	✓	✓	✓
CC BY	✓	✓	✓	✓	✓
CC BY-SA	✓	✓	✓	✓	✗
CC BY-ND	✓	✓	✓	✗	S.O.
CC BY-NC	✓	✓	✗	✓	✓
CC BY-NC-SA	✓	✓	✗	✓	✗
CC BY-NC-ND	✓	✓	✗	✗	S.O.

Vous pouvez redistribuer (copier, publier, afficher, communiquer, etc.)
 Vous devez attribuer le mérite de la création originale à son auteur, en citant la source.
 Vous pouvez utiliser l'œuvre de façon commerciale.
 Vous pouvez modifier et adapter l'œuvre originale.
 Vous pouvez choisir le type de licence à accorder à vos adaptations de l'œuvre.

Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

Une licence est généralement indiquée dans le document lui-même (page de titre, pied de page, site qui l'héberge, mentions légales du site, les fiches descriptives, etc.). Dans le tableau ci-dessus, le type de licence est mentionné en pied de page.

Pour plus d'informations sur les licences, vous pouvez consulter le site de Creative Commons France : <https://creativecommons.fr/licences/>

2. Où et comment chercher une ressource éducative libre ?

Où trouver des REL ?

Des entrepôts de REL se développent un peu partout dans le monde. Voici une liste sélective de sites et d'entrepôts multidisciplinaires où vous pouvez trouver des ressources éducatives libres :

- L'Université Numérique (voir point 3) : <http://univ-numerique.fr>
- Unisciel (Université Numérique Thématique en sciences) : <http://www.unisciel.fr/>
- UNJF (Université Numérique Thématique en droit et sciences politiques) : <https://univ-droit.fr/unjf-cours>
- FUN MOOC (plate-forme nationale de MOOC) : <https://www.fun-mooc.fr/>
- Moteur de recherche Sup-numérique (catalogue de ressources du portail numérique de l'enseignement supérieur) : <http://www.sup-numerique.gouv.fr/pid33288/catalogue-ressources-auto-formation.html>
- Canal U : <https://www.canal-u.tv/>
- AUF-BNEUF (bibliothèque numérique de l'espace universitaire francophone) : <https://bneuf.auf.org/#/>
- INRIA (liste de sources et entrepôts de ressources pédagogiques numériques) : <https://fuschia.info/index.html%3Fp=608.html>
- CEL-CCSD (cours en ligne du CNRS) : <https://cel.archives-ouvertes.fr/>
- Data-gouv (plate-forme ouverte des données publiques françaises) : <https://www.data.gouv.fr/fr/>
- MERLOT (collections MERLOT) : <https://www.merlot.org/merlot/index.htm>
- CC Search (collections sur le site Creative Commons) : <https://www.merlot.org/merlot/index.htm>
- OER Commons (collections sur le site OER Commons) : <https://www.oercommons.org/>
- OCW-MIT (Open Courseware de la MIT) : <https://ocw.mit.edu/index.htm>

Comment chercher des REL ?

L'accès aux REL dans les entrepôts s'accomplit par des procédures de recherche semblables à celles des moteurs de recherche proposés dans les bases de données documentaires ou encore les bibliothèques numériques.

La recherche dans ces entrepôts peut être faite également par catégories ordonnées, par domaines et sous domaines, thèmes et sous-thèmes, collections, dates, langues, niveau, etc.

Le mode moteur de recherche propose deux modalités de recherche, simple et avancée, en entrant des termes de recherche et des critères de filtrage dans des zones de saisie spécifique.

Quelques astuces de recherche :

→ Le filtrage

Une recherche simple donne souvent lieu à un grand nombre de résultat. Un filtrage par un ou plusieurs critères permet d'affiner le résultat pour obtenir des ressources représentatives du besoin de recherche. Le filtrage peut se faire par date, auteur, titre, droit d'usage, etc.

→ Recherche par des critères pédagogiques

Les REL se distinguent des autres ressources numériques par leurs natures pédagogiques : des cours, des exercices, des quiz, des capsules de vidéos pédagogiques, etc. Ils constituent des critères de recherche ou de filtrage très utiles dans la recherche des REL.

Exemples de critères : type de la ressource, niveau, granularité, public, date de création.

Attention ! N'oubliez pas de citer les ressources utilisées même s'il s'agit des ressources libres.

3. L'Université Numérique

Les ressources disponibles :

L'Université Numérique met à disposition des enseignants et des étudiants des ressources pédagogiques numériques pour les enseignements. Tous les domaines sont abordés :

- Santé et sport : <https://www.uness.fr/>
- Sciences de l'ingénieur : <http://www.unit.eu/>
- Environnement et développement durable : <https://www.uved.fr/>
- Sciences humaines et sociales (comprend les arts, les lettres, les langues) : <http://www.uoh.fr/front>
- Économie, gestion : <http://www.aunege.org/>
- Enseignement technologique : <http://www.iutenligne.net/>

Les ressources disponibles sont soit diffusées directement par L'Université Numérique, soit renvoient vers des ressources externes. Elles sont validées d'un point de vue scientifique, technique et pédagogique dans la mesure où elles sont créées par des enseignants du supérieur, puis validées par des conseils scientifiques disciplinaires. Sur la forme, les ressources proposées sont très variées : documents PDF, applications, vidéos, MOOC, cours complets, sites interactifs, etc.

Il est à noter que L'Université Numérique est particulièrement mobilisée pour vous accompagner et vous aider dans la mise en œuvre de la **continuité pédagogique**. Aussi, dans la page « ressources » de L'UN, vous trouverez un onglet consacré à la continuité pédagogique.

Vous trouverez également de nombreuses fiches pratiques et webinaires pour vous accompagner dans la mise en place de vos cours à distance.

→ <http://univ-numerique.fr/ressources/continuite-pedagogique/>

Comment accéder à ces ressources ?

A l'heure actuelle, **plus de 20.000 ressources pédagogiques validées sont accessibles**. Elles sont libres d'accès et gratuites et peuvent donc être utilisées par tout enseignant ou étudiant : <http://univ-numerique.fr/>

Vous pouvez également accéder à l'ensemble des ressources depuis le catalogue du portail numérique de l'enseignement supérieur : <http://www.sup-numerique.gouv.fr/pid33288/catalogue-ressources-pour-auto-formation.html>

4. Les usages des REL de L'Université Numérique

Les ressources éducatives numériques libres proposées par L'Université Numérique sont utilisées par des enseignants, ingénieurs pédagogiques et étudiants.

Les **contextes d'usages** des ressources pour l'Enseignement supérieur sont divers :

- Formation continue en présentiel
- Remise à niveau
- Enseignement initial en présentiel
- Initiation à l'hybridation
- Évaluation des acquis
- Formation continue à distance

Vous trouverez différents scénarios d'usages dans l'onglet « Ressources » du site de L'Université Numérique : <http://univ-numerique.fr/ressources/>

Comment utiliser une ressource libre dans un cours sur Moodle ?

Dans votre cours Moodle :

- Si la ressource est téléchargeable, vous pouvez la déposer dans votre plateforme avec la ressource « Fichier ». Bien configurer le paramètre « Apparence » pour adapter son affichage à votre besoin.
[Vidéo : Ressource Fichier](#)
- Si la ressource n'est pas téléchargeable vous pouvez indiquer où se trouve cette ressource externe avec la ressource « URL ». Choisir « nouvelle fenêtre » ou « fenêtre surgissante » pour le paramètre « apparence » .
[Vidéo : Ressource URL](#)

Remarque : Pour une vidéo, vous pouvez utiliser les ressources « Etiquette » et « Page » qui sont plus pertinents que la ressource « URL et laissent aussi la ressource à distance. La présentation et la visualisation de la ressource seront directement accessibles au travers de la plateforme.

- Avec la ressource « Etiquette », vous pouvez intégrer le code embed de la vidéo
Vidéos : [Ressource Etiquette](#) et [Ressource Etiquette pour vidéo](#)
- Avec la ressource « Page » vous pouvez intégrer la vidéo avec un lien.
Vidéos : [Ressource Page](#) et [Ressource Page pour vidéo](#)

5. Ressources non libres, les bonnes pratiques d'utilisation

Vous n'avez pas trouvé la ressource libre qu'il vous faut et souhaiteriez pouvoir utiliser une ressource non libre. Voici quelques bonnes pratiques à respecter dans ce cas.

- Citez correctement les ressources utilisées. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à consulter la vidéo « Citer ses sources » (Module 4.3, MOOC « Le meilleur du web ») : https://www.canal-u.tv/video/c2i/citer_ses_sources_module_4_3.15785
- Pour les vidéos, la musique ou les images en ligne : vérifiez les conditions d'utilisation. Si elles ne sont pas du domaine public ou que tous leurs éléments ne sont pas sous une licence CC, vous ne pouvez les utiliser que pour un usage privé ou demander l'autorisation de l'auteur pour tout autre type d'utilisation.
- Dans le cas de l'utilisation d'un lien hypertexte pour renvoyer vers une ressource externe, il est nécessaire de vérifier que l'on ne renvoie pas vers des sites frauduleux ou dont le contenu serait susceptible de porter atteinte à l'image de son institution.

Boîte à ressources

Ressources sur le droit d'auteur :

<https://www.economie.gouv.fr/apie/publications-propriete-intellectuelle>

<http://www.sup-numerique.gouv.fr/pid33132-cid117483/guide-du-droit-d-auteur.html>

<https://ledroitdesavoir.imt-atlantique.fr/>

https://ledroitdesavoir.imt-atlantique.fr/res/resource/xg5oh/co/droit_web.html

Ressources sur la réutilisation de contenus web :

MOOC « Internet, les autres et moi » : <http://www.uoh.fr/front/notice?id=37490b34-07f3-4f62-bfe0-f995753995e8>